



Porte fort quels sont les droits des héritiers

Par Steanben

Bonjour,ma belle soeur s est portée porte fort,son frère etant décédé est ce que mes enfants sont héritiers.Celle ci affirme qu'ils n'ont rien à recevoir merci de votre réponse bien cordialement

Par DIU1973

Bonjour

C'est faux, bien entendu

Votre s^{ur} est la cohéritière de votre défunt mari, lequel est représenté par ses enfants.